

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 6 juillet 2026 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

NOR : ECOM2618409A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2023 portant nomination au comité consultatif national de
règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition de la première présidente de la Cour des comptes en date du 4 juin
2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Jérôme DOSSI, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics, à compter du 1^{er} septembre 2026.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 juillet 2026

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques
Marie-Astrid NICOLAZO de BARMON